



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Bruxelles, 16 mars 2022
MARE/D3/PCO Ares(2022)

Objet : Lettre conjointe du CC sur les contributions des conseils consultatifs aux consultations publiques de la Commission

Réf : votre courrier 2122PAC22 du 4 mars 2022

Cher Monsieur Raakjaer, chers présidents,

Un grand merci pour votre lettre conjointe sur les contributions des conseils consultatifs (CC) aux consultations de la Commission et sur la manière dont ces contributions sont traitées.

Je suis conscient que les CC participent à un grand nombre de consultations publiques, dont certaines revêtent une importance cruciale pour la PCP (par exemple, les consultations sur le plan d'action pour la conservation des ressources halieutiques et la protection de l'environnement marin et la préparation du rapport sur le fonctionnement de la PCP) mais aussi certains de nature plus générale et liés à la mise en œuvre du Green Deal, de la stratégie pour la biodiversité ou de la stratégie de la ferme à la fourchette.

Je comprends que remplir des sondages de l'UE n'est pas le moyen le plus simple pour un CC de fournir une recommandation basée sur un consensus et reflétant les opinions des minorités. Ces consultations ont un caractère général et ciblent toutes les parties prenantes, pas seulement les CC et le format utilisé est crucial pour l'analyse et la consolidation des réponses. Bien que nous préférions également recevoir les réponses du CC via ce format, je peux confirmer la flexibilité qui vous a été offerte lors de la dernière réunion inter-CC, en vous invitant à fournir des recommandations spécifiques sur les consultations publiques en dehors de l'enquête de l'UE, et en utilisant un format alternatif, qui correspond mieux à vos spécificités.

M. Jesper Raakjaer
Président CC Pelagique
jesper.raakjaer@gmail.com
Louis Braillelaan 80
2719 EK Zoetermeer
Les Pays-Bas

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tel. +32 22991111
Office: J-99 05/014 - Tel. direct line +32 229-50483

charlina.vitcheva@ec.europa.eu

En ce qui concerne la pertinence des options et des réponses des CC, je voudrais confirmer leur poids spécifique dans la prise de décision. Compte tenu du rôle spécifique attribué aux CC dans le cadre de l'appel de propositions, les réponses des CC dans le cadre des consultations publiques ne sont pas traitées de la même manière que les autres réponses. Un poids supplémentaire leur est accordé. C'est d'autant plus le cas lorsque la recommandation envoyée à la Commission fait l'objet d'un consensus. De telles contributions sont sans aucun doute beaucoup plus précieuses et importantes pour nous qu'une contribution d'individus ou de groupes d'intérêts individuels.

Je suis conscient des difficultés liées aux délais parfois courts pour répondre aux consultations. Je peux vous assurer que nous essayons de fournir autant de flexibilité que possible et, dans la mesure du possible, nous adaptons et prolongeons les délais. C'est ce que nous avons fait récemment pour les questionnaires en ligne sur le CFP et sur le CMO, dont les délais ont été rallongés de deux semaines pour satisfaire votre demande. De plus, pour vous permettre de préparer vos contributions plus en amont, nous essayons depuis 2 ans de vous donner une meilleure vision des dossiers à venir à travers des réunions inter-AC dédiées aux dossiers politiques plus fréquentes et en partageant avec vous notre Gestion Annuelle Plan¹.

En ce qui concerne votre demande de dialogue actif par le biais de réunions bilatérales sur les consultations politiques, je confirme qu'effectivement la DG MARE souhaite participer aux réunions des CC, à condition qu'elles soient planifiées à l'avance. Des réunions bilatérales sur des dossiers spécifiques ayant un lien avec la PCP pourraient également être organisées. Cependant, nous n'avons pas la capacité d'assister à chaque réunion et je vous demande donc d'évaluer soigneusement et de hiérarchiser les discussions et les besoins, en tenant compte de leur pertinence directe dans le cadre de l'AP (et donc de la mission du travail du CC) et du calendrier. À cet égard, j'apprécie particulièrement vos efforts également pour organiser une réunion conjointe avec d'autres CC et pour nous fournir la planification en amont.

Je suis d'accord avec vous sur le fait que les conseils des CC doivent être suivis et contrôlés et je peux vous assurer que les recommandations reçues alimentent directement la réflexion politique et la préparation des initiatives. Nous essayons également de rendre cela plus visible en incluant des références spécifiques dans nos initiatives, comme par exemple dans les considérations de législation déléguée² et dans le document de travail des services accompagnant la communication annuelle sur les possibilités de pêche³.

¹ Voici le lien vers MP DG MARE pour 2022, vient de paraître : [Management plan 2022 – Maritime Affairs and Fisheries | European Commission \(europa.eu\)](#)

² Voir le règlement délégué 2020/2015 de la Commission précisant les détails de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries dans les eaux occidentales pour la période 2021-2023 ; règlement délégué 2020/2014 de la Commission précisant les détails de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries en mer du Nord pour la période 2021-2023 ; Orientations stratégiques pour une aquaculture européenne plus durable et compétitive pour la période 2021-2030

³ Voir SWD(2019) 205 final; SWD(2020) 112; SWD(2021)122 final

Permettez-moi de vous remercier pour votre engagement et de vous rappeler l'importance que nous attachons aux conseils que nous recevons des Conseils Consultatifs. Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions sur cette réponse, veuillez contacter Mme Pascale COLSON, coordinatrice des Conseils Consultatifs (Pascale.COLSON@ec.europa.eu; +32.2.295.62.73).

Cordialement,

[e-signé]
Charlina VITCHEVA

c.c.: Anne-Marie Kats a.kats@pelagic-ac.org
Ludmilla van der Meer l.meer@pelagic-ac.org